

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/159
S/13215
3 avril 1979

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 51 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPÉES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 2 avril 1979, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le texte de la déclaration publiée par l'Université de Beir Zeit concernant les pratiques inhumaines et cruelles auxquelles se livrent les autorités d'occupation sionistes en terre arabe de Palestine. Cette déclaration (annexe I), de même que le compte rendu chronologique des événements qui ont eu lieu le 12 mars 1979 (annexe II), montrent clairement que le régime sioniste de Tel-Aviv poursuit sa politique cruelle de harcèlement systématique des milieux arabes de l'enseignement et de leurs établissements en terre palestinienne arabe occupée, à savoir la rive occidentale du Jourdain.

Une fois de plus, je fais appel à vous, Monsieur le Secrétaire général, pour vous demander de bien vouloir faire tout ce qui est en votre pouvoir pour mettre un terme aux actes de terrorisme et de harcèlement systématiques perpétrés par les sionistes, qui perturbent et intimident les établissements d'enseignement arabes situés sur la rive occidentale occupée du Jourdain.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et celui de la déclaration jointe en annexe, rendant compte des actes de terrorisme commis par les sionistes pendant 12 heures, comme documents de l'Assemblée générale, au titre du point 51 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Hazen NUSEIBEH

* A/34/50.

ANNEXE I

DECLARATION PUBLIÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE BEIR ZEIT
LE 12 MARS 1979

L'Université de Beir Zeit proclame aujourd'hui, 12 mars 1979, un jour de grève pour protester contre les actes de violence commis hier par les Israéliens : assaut contre le campus de l'Université, tirs sur des étudiants non armés, dont quatre ont été blessés, et imposition d'un couvre-feu dans la ville. En outre, les autorités militaires ont imposé des châtiments collectifs à la population civile de la ville et créé parmi elle une atmosphère de terreur.

Nous estimons que cette démonstration de force excessive est inexcusable mais aussi illogique. L'entrée en ville de plus d'une centaine de soldats israéliens, avec à leur tête le Gouverneur militaire lui-même, les tirs sur des étudiants pendant une manifestation politique pacifique et le rassemblement des habitants de sexe masculin dans la cour de l'église n'ont fait qu'envenimer la situation.

Le fait que des actes analogues ont été perpétrés contre d'autres établissements d'enseignement de la rive occidentale, au moment même où le président des Etats-Unis, M. Carter, visite Jérusalem, montre bien que ces agissements des autorités d'occupation font partie d'une politique délibérée et qu'il ne s'agit pas simplement d'actes isolés commis par des militaires.

De plus, la création d'une telle atmosphère de violence et de répression risque de reculer les chances d'un règlement juste dans la région et constitue une violation des droits de l'homme du peuple palestinien.

Nous exigeons que l'incident en question fasse l'objet d'une enquête complète. Les autorités israéliennes responsables de ces actes de violence doivent être traduites en justice et de tels actes de terreur doivent prendre fin immédiatement.

ANNEXE II

COMPTE RENDU CHRONOLOGIQUE, LES EVENEMENTS QUI
ONT EU LIEU LE 12 MARS 1979

9 h 30

Un poste de contrôle militaire a été mis en place sur la route reliant Beir Zeit à Ramallah. Les soldats ont contraint les personnes qui se rendaient de Ramallah à Beir Zeit à rebrousser chemin.

10 heures

Les étudiants de l'Université se sont réunis dans la salle des réunions afin de discuter des événements qui se sont produits à l'occasion de la visite du président Carter.

10 h 30

Un groupe d'étudiants et d'élèves d'une école secondaire de la ville ont défilé pacifiquement en signe de protestation dans les rues de Beir Zeit. Un groupe de soldats israéliens les surveillaient à distance sans intervenir.

11 h 45

Des tirs sporadiques ont été entendus dans la ville, mais personne n'a été blessé.

12 h 30

Quelque temps après la fin de la manifestation, les soldats israéliens ont ouvert le feu sur quelques personnes qui se trouvaient dans l'une des rues principales de Beir Zeit, atteignant quatre d'entre elles dans le dos; trois des victimes ont été conduites à l'hôpital de Ramallah, et la quatrième à l'hôpital de Hadassah. Il s'agissait de :

1. Fayeg Muhammad Ali, étudiant à l'Université de Beir Zeit, qui a été touché au cou et gravement blessé à la mâchoire.
2. Maher Lutfy Abed el-Sayeh, étudiant originaire de la ville qui a subi de graves blessures à la joue.
3. Sami Abed El-Rahman, qui a subi de graves blessures à la joue.
4. Hassan Muhammad Ali, étudiant originaire de Beir Zeit qui a été blessé à la joue ainsi qu'à un poumon.

Dans le même temps, six camions de soldats armés sont arrivés en ville accompagnés par un certain nombre d'officiers supérieurs.

13 heures

M. Gaby Baramky, vice-président de l'Université est allé trouver les officiers pour obtenir des renseignements sur les coups de feu. On lui dit que les soldats avaient répondu au tir des manifestants. M. Baramky reçut l'ordre de retourner à l'Université et de faire en sorte que tous ceux qui s'y trouvaient n'en sortent pas.

13 h 30

L'armée a annoncé (par haut-parleur) du haut de la mosquée de la ville l'imposition d'un couvre-feu et a prévenu que toute personne qui ne respecterait pas le couvre-feu mettrait sa vie en danger.

14 heures

Les soldats ont interrogé quatre professeurs de l'Université à l'entrée de l'hôpital de Ramallah. Ils leur ont demandé s'ils étaient journalistes et après n'avoir autorisé que deux d'entre eux à pénétrer dans l'hôpital, ils ont renvoyé les deux autres de manière brutale; à l'issue d'une vive dispute, les soldats ont pris leurs passeports et ne les leur ont rendus qu'à 18 heures le même jour.

Pendant ce temps, les autorités militaires ont ordonné le transfert des quatre blessés à l'hôpital de Hadassah dans le but, semble-t-il, d'empêcher les journalistes de pénétrer dans l'hôpital pour se rendre compte de l'état des étudiants blessés. Les médecins de l'hôpital ont refusé le transfert de M. Hassan Muhammad Ali en raison de la gravité de ses blessures, tandis que les autres étaient effectivement transférés.

14 h 15

Le général Benjamin Ben Elizar, gouverneur militaire général de la rive occidentale a convoqué M. Baramky au bureau de poste de Beir Zeit, transformé en quartier général militaire provisoire et il lui a fait savoir que le couvre-feu serait levé une heure plus tard et que les déplacements entre Beir Zeit et Ramallah seraient autorisés, si tout était calme.

15 h 10

L'armée a donné l'ordre, par haut-parleur, à tous les habitants de sexe masculin âgés de plus de 14 ans, de se rassembler dans la cour de l'église catholique de la ville. Il a été procédé à un contrôle des cartes d'identité de ces personnes qui en outre ont été obligées de rester assises par terre pendant que certaines d'entre elles étaient interrogées. Les maisons de la ville ont été fouillées dans le but de découvrir les hommes qui s'y seraient éventuellement cachés. Au cours de la fouille, les soldats ont frappé un certain nombre de femmes tandis que les étudiants et les professeurs de Beir Zeit se trouvaient encore sur le campus de l'Université.

15 h 30

Un médecin israélien de l'hôpital de Hadassah est arrivé à l'hôpital de Ramallah afin de prendre une décision quant au transfert de l'étudiant blessé à Hadassah. Sans pratiquement examiner le blessé, le médecin a décidé son transfert. Après deux heures de discussion entre les personnes présentes et la famille du blessé d'un côté, et le médecin israélien et les officiers de l'autre, le transfert de l'étudiant blessé a été différé dans l'attente de la décision du conseiller juridique de l'administration militaire.

15 h 40

A Beir Zeit, le vice-président de l'Université a essayé d'obtenir une entrevue avec le gouverneur militaire à l'église sans parvenir à le trouver. Il est allé au bureau de poste où on lui a dit de faire rester les étudiants sur le campus en attendant des instructions.

17 h 10

Le gouverneur militaire a convoqué M. Baranky au bureau de poste et l'a informé pour la seconde fois que le couvre-feu serait levé d'ici une heure ou deux "si tout se passait comme il était souhaitable", et qu'il le tiendrait au courant. Il a assuré M. Baranky qu'il n'était pas nécessaire que celui-ci se donne la peine de prévoir des installations de couchage pour les 400 étudiants, professeurs et employés se trouvant sur le campus de l'Université. Le gouverneur militaire a déclaré qu'il n'empêcherait pas les étudiantes de circuler entre les dortoirs et la cafétéria de l'Université, donnant l'assurance à M. Baranky que l'armée ne pénétrerait pas sur le campus de l'Université "pour cette fois".

18 h 30

Peu après être rentré de son entrevue avec le gouverneur militaire, M. Baranky a rencontré huit soldats qui avaient pénétré sur le campus de l'Université. Lorsqu'il les a informés des ordres de leur commandant, ils ont répondu avec insolence et refusé pendant quelque temps de partir, tandis que le déplacement des étudiantes entre la cafétéria et les dortoirs se trouvait toujours empêché.

20 h 30

Le conseiller du gouverneur militaire de la rive occidentale, M. Ygal Carmen, a fait savoir au Conseil municipal de Ramallah qui siégeait afin d'examiner la situation, que le couvre-feu était levé à Beir Zeit et que les familles inquiètes pouvaient s'y rendre pour chercher les étudiants et les professeurs.

21 heures

Une cinquantaine de voitures sont arrivées à Beir Zeit venant de Ramallah mais elles ont été contraintes de faire demi-tour et leurs conducteurs ont été traités brutalement par les soldats qui procédaient au contrôle de l'identité des personnes se rendant en ville par la route. Les soldats leur ont dit qu'ils avaient toujours pour ordre d'empêcher quiconque de pénétrer ou de quitter Beir Zeit.

21 h 30

Les étudiants et le personnel enseignant de Beir Zeit ont vu les habitants de la ville quitter la cour de l'église pour rentrer chez eux et c'est seulement à ce moment-là qu'ils ont su que le couvre-feu était levé.
